



**CHSCT DDCT
DU 29 MARS 2018**

**DÉCLARATION LIMINAIRE
CFDT**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Ce nouveau CHSCT de la DDCT donne l'occasion à la **CFDT** d'exprimer son **effarement quant aux conditions de travail qui résultent du questionnaire Nicomak**.

Comment ne pas s'alarmer lorsque la moitié des professionnels questionnés affirment endurer un **épuisement professionnel** dû à une charge de travail trop importante. Affirme également vivre dans une **incertitude** quant à l'évolution de leur poste de travail.

Les remontées du terrain mettent en évidence un **manque d'informations et d'accompagnement** de la part de la DRH. Pour la **CFDT**, la DRH doit y remédier au plus vite. Il en va de la **santé des agents**, ce qui est je vous le rappelle, de votre responsabilité.

Régulièrement la Ville de Paris met en avant le **bien fondé de ses réformes**, allant jusqu'à communiquer sur intra Paris que **tout va pour le mieux, sans prendre en compte la réalité vécue sur le terrain**. La DDCT pêche en termes de communication claire, ce qui a pour conséquence de provoquer des **situations de stress**. Alors même que dans son plan RPS, la DDCT dit vouloir diminuer les situations de stress. Pour la **CFDT**, c'est totalement incohérent.

Page 110, l'étude révèle une **hiérarchie qui ne mesure pas toujours les difficultés dans le travail**. Pour la **CFDT**, il est temps que **les élus revoient leurs ambitions politiques**, que l'encadrement supérieur résiste à **certains projets qui n'ont aucun sens pour les agents et peu de plus-value pour les usagers**.

Outre la rémunération, la reconnaissance professionnelle passe par l'attribution de locaux sociaux acceptables.

La **CFDT** a toujours revendiqué **des locaux sociaux qui respecteront la dignité des agents**. Lorsque la DDCT ne met pas à la disposition des agents des lieux pour se restaurer, ou bien qu'elle accepte des lieux infestés de souris, en tout état de cause elle n'honore pas ses agents.

La **CFDT** restera très vigilante quant à l'application des actions qui seront mises en œuvre. En effet, **il ne suffit pas de constater l'ampleur des problèmes, encore faut-il se donner les moyens d'y remédier**. Et ça, Madame la Présidente, c'est de la responsabilité de l'élue et du Directeur de la DDCT.

En conclusion de cette déclaration liminaire, la **CFDT** demande la mise en place d'un **calendrier précis pour 2018 stipulant les actions qui vont être mis en œuvre à court et moyen termes**. Pour exemple, faire un diagnostic du matériel nécessaire doit être une action immédiate.

Toutes ces actions devront être évaluées afin de juger de l'amélioration des conditions de travail.

Merci de votre attention



**EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !**

